

COMMUNE DE ERNOLSHEIM-BRUCHE
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et elle est disponible sur son site internet.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget général de la commune et de ses budgets annexes. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2023 a été voté le 18.03.2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 3 370 680.54 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 2 051 269.98 euros.

Pour finir, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

DEPENSES			RECETTES		
	Prévu 2023	Réalisé 2023		Prévu 2023	Réalisé 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	986 020,00	927 296,88	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00	14 898,25
012 CHARGES DE PERSONNEL	640 000,00	617 255,29	70 PRODUITS DES SERVICES	18 049,78	54 756,92
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	332 000,00	285 311,00	73 IMPOTS ET TAXES	1 351 500,00	1 575 454,43
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	805 000,00	899 293,68
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	740 937,00	0,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 500,00	30 340,55
042 OPERATIONS D'ORDRE	30 000,00	15 286,16	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,88
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	263 700,00	206 030,65	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 328,61
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00	90,00	042 OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
68 DOTATIONS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	002 RESULTAT	794 607,22	794 607,22
TOTAL	2 995 657,00	2 051 269,98	TOTAL	2 995 657,00	3 370 680,54

d'investissement

ction de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de
ion d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou
rne des actions à caractère exceptionnel.

tissement font varier durablement la valeur ou la consistance du
ctivité, il s'agit notamment : des acquisitions de mobilier, de matériel,
véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des
sites, soit sur des structures en cours de création.

s de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les
lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
	Prévu 2023	Réalisé 2023		Prévu 2023	Réalisé 2023
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00	63 539,88	001 RESULTAT	2 473 543,84	2 473 543,84
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	307 842,23	48 476,86	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	740 937,00	0,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00	3 025,63	024 PRODUITS DE CESSION	200 000,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 219 637,77	362 807,13	040 OPERATIONS D'ORDRE	30 000,00	15 286,16
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00
16 EMPRUNTS	1 000,00	0,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	84 999,16	97 237,18
040 OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 000,00	0,00
			041 OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00	63 539,88
TOTAL	3 607 480,00	477 849,50	TOTAL	3 607 480,00	2 649 607,06

IV. Le budget annexe : lotissement

Ce budget permet d'isoler les recettes et dépenses liées au projet de lotissement de la commune.

En 2023, en dehors des écritures de stock constatant les opérations des années précédentes, il n'y a eu aucune recette ou dépense nouvelle.

	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2023	Réalisé 2023		BP 2023	Réalisé 2023	
FCT	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	548 289,27 €	0,00 €	042 OPERATIONS D'ORDRE	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €
	6015 TERRAINS A AMENAGER	0,00 €	0,00 €	7133 VARIATION EN COURS PRODUCTION DE BIENS	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €
	6045 ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	548 289,27 €	0,00 €			
	605 ACHAT MATERIEL EQUIPEMENT TRAVAUX	0,00 €	0,00 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
				774 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE	1 186 438,32 €	1 186 438,32 €			
	7133 VARIATION EN COURS PRODUCTION DE BIENS	1 186 438,32 €	1 186 438,32 €			
TOTAL	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €	TOTAL	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €	
	BP 2023	Réalisé 2023		BP 2023	Réalisé 2023	
IVT	040 OPERATIONS D'ORDRE	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €	001 RESULTAT	548 289,27 €	548 289,27 €
	3351 TERRAINS	1 096 696,07 €	1 096 696,07 €			
	3354 ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	638 031,52 €	89 742,25 €	040 OPERATIONS D'ORDRE	1 186 438,32 €	1 186 438,32 €
	3355 TRAVAUX	0,00 €	0,00 €	3351 TERRAINS	1 096 696,07 €	1 096 696,07 €
				3354 ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	89 742,25 €	89 742,25 €
	001 RESULTAT	0,00 €	0,00 €			
				16 EMPRUNTS	0,00 €	0,00 €
			168748 AUTRES COMMUNES	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	1 734 727,59 €	1 186 438,32 €	TOTAL	1 734 727,59 €	1 734 727,59 €	

V. Les données synthétiques du budget

a) Principaux ratios

Population : 1 904 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1 069.32€/habitant

Recettes réelles de fonctionnement / population : 1 352.98€/habitant

Dépenses d'équipement brut/population : 216.01€/habitant

Encours de dette/population : 0.00€/habitant

DGF/population : 14.23€/habitant

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 30.32%

Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : 79.03%

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : 15.97%

Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement : 0.00%

Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement : 20.97%

b) Etat de la dette

La commune n'a aucun emprunt en cours.

c) Effectifs de la commune

La commune compte 13 agents en tout dont 5 à temps non complet ou partiel.

d) Taux d'imposition

Taux 2023 :

- taxe d'habitation (résidences secondaires) : 15.28 %
- taxe foncière (bâti) : 21.91 %,
- taxe foncière (non bâti) : 40,47 %,
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 16,06 %.

Fait à Ernolsheim-Bruche le 18.03.2024

Le Maire,

Eric FRANCHET

